

INDEX ANALYTIQUE

(Les références renvoient aux numéros de pages)

— A —

Accès aux documents, 51, 79, 112, 113, 163, 174, 202, 220, 221

Addendum, 192

Affidavit, 107, 166, 167

Analyse de la mission, 50-55

Conditions particulières de la mission, 52

Conflits d'intérêts, 54, 55

Étendue du travail, 50

Expertise requise, 53, 54

Limitations du mandat, 51

Paramètres de la mission, 50-53

Plan de travail, 52, 53

Protection des actifs, 51, 52

Analyse des données, 167, 168, 172, 178-180

Attitude générale

Témoign expert, 197-199

Avocat

Contre-interrogatoire

Objectifs, 207, 208

Techniques, 208-210

Témoign expert

Interaction avec les avocats, 202-204

Témoign expert unique

Avocat de l'expert unique, 221, 222

Axes de travail à la cartographie des déficiences appréhendées (« Mapping »)

Voir **Cartographie des déficiences appréhendées (« Mapping »)**

— B —

Bases de données publiques

Voir **Utilisation de bases de données publiques**

— C —

Cadre d'exercice, 6, 7

Caractéristiques de la preuve

Voir **Qualités de la preuve**

Cartographie des déficiences appréhendées (« Mapping »), 69-71, 83-91

Axes de travail dans le dossier *Lambert c. Quirion*, 83-91

- Déboursés pour des sociétés apparentées (Axe 2), 88
- Dépenses personnelles au bénéfice des actionnaires majoritaires (Axe 1), 83-88
- Résultats de Société d'entreprisage (Axe 6), 90, 91
- Transfert d'immeubles à une société apparentée (Axe 5), 90
- Transfert des achats de matière première à une société apparentée (Axe 4), 89, 90
- Transfert des cadres à une société apparentée (Axe 3), 88, 89
- Chaîne de possession**, 78-81
 - Dossier *Lambert c. Quirion*, 80, 81
 - Encodage sur le document, 79, 80
 - Étapes, 79
 - Guides et normes, 79, 80
- Chronologie de l'entrevue**
Voir Entrevue
- Chronologie du témoignage**
Voir Témoignage
- Code vestimentaire**
Voir Tenue vestimentaire
- Collecte de l'information**, 59-103, 110, 157-159
 - Chronologie, 82
 - Chronologie de l'entrevue, 157-159
 - Esprit d'investigation, 60-73
 - Estimations et hypothèses, 96, 97
 - Guides et normes, 59
 - Informations et documents nécessaires, 110
 - Qualités de la preuve, 81-91
 - Saisie d'informations à partir d'un ordinateur, 101-103
 - Saisie d'informations personnelles, 92-96
 - Sources d'information, 73-81
 - Utilisation de bases de données publiques, 100, 101
 - Utilisation du travail de tiers, 98-100
- Comité conjoint entre le Barreau du Québec et l'ordre des comptables agréés du Québec**, 223
- Comportement du témoin expert**
Voir Témoin expert
- Compte rendu**, 165-167
- Conflit d'intérêts**, 54, 55, 129, 214
- Conservation de l'information**, 110-112
- Contre-interrogatoire**, 201, 207-211, 222
- Convergence**, 159, 160, 210
- Crédibilité du témoin expert**
Voir Témoin expert
- Curriculum vitae**, 181, 182, 205, 206

— D —

Définition

- Entrevue, 118
- Forage, 71
- Force probante, 81
- Fraude, 8
- Fraude interne, 9
- Fraude par états financiers, 9

- Interrogatoire, 118, 119
- Investigation financière, 3-6
- Preuve admissible, 81
- Preuve pertinente, 81
- Rapport schématique, 164
- Sources, 109
- Version projet, 165
- Documentation des dossiers,**
105-115
 - Attention particulière aux sources, 109
 - Collecte d'informations et de documents nécessaires, 110
 - Distinction entre information conservée et information écartée, 110
 - Dossier *Norbou*, 105
 - Enjeux, 106-108
 - Documentation à l'appui de l'opinion, 106, 107
 - Documentation à l'appui de la crédibilité de l'investigateur, 107, 108
 - Guides et normes, 105, 106, 108-110
 - Organisation documentaire, 111-115
 - Tour d'horizon, 108-110
 - Types d'éléments documentaires, 108, 109
 - Feuilles de travail et analyses, 109
 - Travaux de tiers, 109
- Dossier *Colu***
 - Esprit d'investigation, 73
 - Exemple d'investigation financière, 17
 - Forme et substance de l'information, 75
 - Limitations du mandat, 51
 - Motifs de fraude financière, 64
 - Organisation documentaire, 115
 - Enjeu de la traçabilité des documents, 115
 - Protection des actifs, 51
 - Utilisation du travail de tiers, 99, 100
- Dossier *Lambert c. Quirion*, 12, 13**
 - Cartographie des déficiences appréhendées («Mapping»), 69, 70, 83-91
 - Chaîne de possession, 80, 81
 - Exemple de planification, 55-58
 - Informations documentaires, 77, 78
 - Motifs de fraude financière, 64-70
 - Préparation du témoignage, 187
 - Présentation PowerPoint, 191
 - Principe de l'entonnoir, 193
 - Qualités de la preuve, 83-91
 - Témoin expert unique
 - Avocat de l'expert, 222
 - Échanges avec le juge, 220
 - Utilisation du travail de tiers, 99
- Dossier *Norbou*, 13, 14, 33-40**
 - Aboutissement final des virements frauduleux, 36-39
 - Documentation des dossiers, 105
 - Écart de 15 M\$, 39, 40
 - Identification de la fraude, 34, 35
 - Moyens utilisés pour dissimuler les transferts, 35, 36
 - Falsification des rapports Northern Trust (NT), 36
 - Parcours professionnel de Vincent Lacroix, 33, 34

- Préparation du témoignage, 186, 187, 189, 191-193
 - Aspect visuel, 189
 - Plan, 192, 193
 - Répliques aux questions difficiles, 191, 192
 - Témoin expert
 - Disponibilité, 197
 - Limitations de l'enquête, 197
 - Types de dépenses, 37-39
 - Autres activités d'investissements, 38
 - Débours dans les autres sociétés de Vincent Lacroix, 37
 - Financement des acquisitions, 38
 - Impôt sur le revenu, 38, 39
 - Dossier *Société Générale c. Kerviel***, 14-16
 - Esprit d'investigation, 61, 62
 - Témoin expert
 - Interaction avec le juge, 201
 - Droit à la vie privée**
 - Voir Vie privée*
 - Droit français**
 - Voir Système juridique français*
- **E** —
- Échantillon statistique**
 - Voir Estimations et hypothèses*
 - Enchaînement des questions**
 - Voir Entrevue, Témoignage*
 - Entonnoir (principe)**
 - Voir Principe de l'entonnoir*
 - Entrevue**, 117-162
 - Approche du sujet, 130, 131
 - Chronologie, 155-162
 - Climat, 157
 - Collecte de l'information, 157-159
 - Conclusion de l'entrevue, 161
 - Convergence, 159
 - Enchaînement des questions, 158, 159
 - Énumération, 160, 161
 - Introduction, 155-157
 - Première question, 158
 - Présentation, 156
 - Prise de déclaration, 161
 - Raison de la rencontre, 156
 - Récapitulation, 159-162
 - Rédaction du résumé de l'entrevue, 161, 162
 - Communication avec le sujet, 132
 - Définition, 118
 - Différence entre l'entrevue et l'interrogatoire, 118-121
 - Enchaînement des questions, 145, 158, 159
 - Entrevues multiples, 130, 131
 - Facteurs favorables à la communication, 134, 135
 - Guides et normes, 121
 - Importance de la technique d'entrevue pour optimiser l'enquête, 120
 - Interviewer, 121-129
 - Attitude, 124, 125
 - Connaissance du dossier, 122, 123
 - Entrevue en duo, 127, 128
 - Entrevue en solo, 126
 - Nombre, 126-129

- Pièges à éviter, 125, 126
- Préparation, 123, 124
- Présence d'autres protagonistes, 128, 129
- Présence d'un sténographe ou d'un dactylographe, 128
- Qualités, 122-125
- Langage, 135, 136
- Langage corporel, 140
- Langage non verbal, 127, 152, 157
- Niveau de fiabilité du sujet, 130
- Obstacles à la communication, 133, 134
- Ordre des questions, 145, 146
- Ordre des sujets, 131
- Parole, 136, 137
- Planification, 153-155
 - Choix du lieu et du moment de l'entrevue, 154, 155
 - Développement de l'approche, 154
 - Nécessité de cerner le sujet, 154
 - Préparation du questionnaire, 155
 - Profil de personnalité du sujet, 154
- Question, 140, 141
- Réaction, 147
- Regard, 139
- Relation avec le sujet, 131, 132
- Réponse, 146, 147
- Rôle, 120
- Rythme des questions, 146
- Silence, 138, 139
- Sujet, 129
- Types de question, 141-145
 - Question à volets multiples, 144
 - Question doublement négative, 143, 144
 - Question fermée, 142
 - Question ouverte, 141
 - Question récapitulative, 144, 145
 - Question suggestive, 142, 143
- Types de réaction, 147-153
 - Concrétisation, 149, 150
 - Écho, 149
 - Mensonge, 151, 152
 - Paraphrase, 148
 - Prise de notes, 152, 153
 - Question supplémentaire, 147, 148
 - Réaction aux sujets difficiles, 150, 151
 - Schéma, 150
- Voix, 137, 138
- Esprit d'investigation, 60-73**
 - Facteurs qui facilitent la fraude, 72, 73
 - Guides et normes, 73
 - Indépendance et impartialité, 61
 - Motifs de fraude financière, 64-72
 - Cartographie des déficiences appréhendées («Mapping»), 69-71
 - Dossier *Lambert c. Quirion*, 64-70
 - Forage, 71, 72
 - Procédés inhabituels, 62, 63
- Estimations et hypothèses, 96, 97**
 - Guides et normes, 97

Utilisation d'échantillon statistique selon le Practice-Aid 07-01 de l'AICPA, 97

Étapes de la planification, 45-58

Analyse de la mission, 50-55

Exemple de planification

Dossier *Lambert c. Quirion*, 55-58

Première rencontre avec le client, 45-49

Liste des questions, 45-49

Erreur

Voir **Fraude, erreur et irrégularité**

Examen des estimations et hypothèses

Voir **Estimations et hypothèses**

Expérience *Milgram*

Notion de «soumission à l'autorité», 18-21

— F —

Forage, 71, 72

Fraude, erreur et irrégularité

Notions et typologies, 8-10

Définition de fraude, 8

Distinction entre fraude, erreur et irrégularité, 8

Distinction entre fraude par états financiers et fraude interne, 9

Typologies, 9, 10

Qui, comment et pourquoi, 17-23

Expérience *Milgram* (soumission à l'autorité), 18-21

Facteurs de risque, 22, 23

Lien entre position dans l'organisation et type de fraude opérée, 17, 18

Portrait du «fraudeur moyen», 17

Signaux d'alerte comportementaux, 23

Triangle de la fraude, 22

Système juridique français

Qualifications principales, 11

— G —

Gestion du stress

Témoin expert, 198, 199

Guides et normes

American Institute of Certified Professional Accountants et le certificat de CFF, 25

Association of Certified Fraud Examiners et la certification de CFE, 24, 25

Chaîne de possession, 79, 80

Collecte de l'information, 59

Compagnie nationale des experts de justice en comptabilité et les référentiels de l'expertise judiciaire, 30, 31

Documentation des dossiers, 105, 106, 108-110

Dossier *Norbourg*, 33-40

Entrevue, 121

Esprit d'investigation, 73

Estimations et hypothèses, 97

Institut Canadien des Comptables Agréés et l'Alliance pour l'excellence en juricomptabilité, 29, 30

Institute of Internal Auditors, 26-29

National Association of Certified Valuers and Analysts et la certification de CFFA, 25, 26

Qualités de la preuve, 82

Rapport, 165, 166, 168, 170, 175-177

Résumé, 31-33

Sources d'information, 74

Témoin expert, 194-196

Utilisation de bases de données publiques, 101

Utilisation du travail de tiers, 98-100

— H —

Honoraires

Témoin expert unique, 218, 219

Hypothèses

Voir **Estimations et hypothèses**

— I —

Indépendance et impartialité

Esprit d'investigation, 65

Rapport, 168-170, 176

Témoin expert, 195, 198

Expert unique, 216, 217, 221

Informations documentaires, 76-78

Cueillette d'informations selon l'ACFE, 76, 77

Dossier *Lambert c. Quirion*, 77, 78

Voir aussi **Collecte de l'information, Documentation des dossiers**

Interrogatoire

Définition, 118, 119

Différence entre l'entrevue et l'interrogatoire, 118-121

Témoignage, 206, 207

Interviewer

Voir **Entrevue**

Irrégularité

Voir **Fraude, erreur et irrégularité**

— J —

Juge

Témoin expert

Interaction avec le juge, 201, 202

Témoin expert unique

Échanges avec le juge, 220

— L —

Lacroix (Vincent)

Voir **Dossier Norbourg**

Langage

Voir **Entrevue, Rapport, Témoin expert**

Liste de questions (première rencontre avec le client)

Voir **Première rencontre avec le client**

— M —

« Mapping »

Voir **Cartographie des déficiences appréhendées (« Mapping »)**

Mémoire de planification, 43

Mémorandum, 80, 167

Mensonge*Voir Entrevue*

— N —

Niveau de langage*Voir Entrevue, Rapport, Témoin expert***Norbourg***Voir Dossier Norbourg***Normes et guides***Voir Guides et normes***Numérisation**, 112, 113, 115

— O —

Ordinateur

Saisie d'informations à partir d'un ordinateur, 101-103

Ordre des questions*Voir Entrevue***Organisation documentaire**, 111-115

Autonomie d'organisation de l'investigateur, 111

Conservation de l'information, 110-112

Exemple d'organisation pratiquée, 114

Organisation électronique et numérisée des dossiers, 112, 113, 115

Qualités requises, 115

— P —

Parole*Voir Entrevue***Plan de présentation du témoignage**, 192-194Dossier *Lambert c. Quirion*, 193Dossier *Norbourg*, 192, 193

Méthodes, 193, 194

Principe de l'entonnoir, 193, 194

Qualités, 192

*Voir aussi Témoignage***Plan de travail**

Analyse de la mission, 52, 53

Planification*Voir Étapes de la planification, Raisons d'être de la planification***Planification de l'entrevue***Voir Entrevue***Ponzi (schéma)***Voir Schéma de Ponzi***Première rencontre avec le client**

Liste de questions, 45-49, 222

Confidentialité, 48

Découverte de la fraude, 46

Documentation, 48, 49

Enquête interne, 49

Objectifs de l'investigation, 49

Personnes clés, 48

Personnes externes, 47, 48

Preuves, 46

Protection des actifs, 47

Suspect, 47

Préparation du rapport*Voir Rapport***Préparation du témoignage***Voir Témoignage*

Présentation PowerPoint, 164, 173, 189-191

Preuve

Voir **Qualités de la preuve**

Principe de l'entonnoir, 193, 194

Prise de notes

Voir **Entrevue, Témoin expert**

Procédés inhabituels, 62, 63

Protection des actifs, 47, 51, 52

— **Q** —

Qualités de la preuve, 81-91

Caractéristiques, 81, 82

Chronologie de la collecte de l'information, 82

Dossier *Lambert c. Quirion*, 83-91

Guides et normes, 82

Questions de l'entrevue

Voir **Entrevue**

— **R** —

Raisons d'être de la planification, 43-45

Amélioration de la gestion des équipes, 44

Description rétroactive du déroulement de l'investigation, 45

Facilitation de la communication avec le client, 43

Justification des choix effectués au cours de l'enquête, 45

Meilleur suivi, 43, 44

Rapport, 163-183

Analyse des données, 167, 168, 172, 178-180

Annexes, 172, 181, 182

Aspect visuel, 173, 177, 179-181

Cahier de pièces, 181

Communications parallèles au rapport, 166, 167

Exemple de mise en garde de diffusion et d'utilisation, 167

Conclusions, 168, 169, 180

Contenu, 175-182

Contrôle de la qualité, 182

Curriculum vitae, 181, 182

Faits, 177, 178

Guides et normes, 165, 166, 168, 170, 175-177

Importance, 163, 183

Indépendance et impartialité, 168-170, 176

Jargon du métier (exemple), 174

Niveau de langage, 174

Numérotation, 172

Objectifs, 167, 168

Opinion, 169-171, 181

Phrase simple (exemple), 175

Plan, 171, 172

Point de vue de l'auteur (exemple), 174

Préparation du témoignage

Éclaircissements nécessaires, 188, 189

Erreurs, omissions ou contradictions (addendum), 192

Points névralgiques du rapport, 187, 188

Présentation, 173

Principes de rédaction, 168-171

Argumentation (points primordiaux), 171

Aucun incident à rapporter (types de conclusion), 168, 169

Constatations et conclusions dégagées, 169

Données incomplètes, 170

Exhaustivité et limites de l'intervention, 170

Présentations partisans ou simplement suggestives, 168, 169

Qualités, 163, 173

Règles de fond, 168

Rapport écrit, 164

Rapport intermédiaire, 165

Rapport narratif, 164

Rapport oral, 164

Rapport préliminaire, 165, 166

Rapport schématique, 164

Remise, 182

Signature, 181

Structure, 171-173

Style d'écriture, 173-175

Témoin expert unique, 218, 222

Ton du rapport, 173

Types, 164-167

Version papier ou version électronique, 182

Version projet, 165

Voix active (exemple), 175

Réaction à l'entrevue

Voir Entrevue

Réaction aux pièges du témoignage

Voir Témoignage

Rédaction du rapport

Voir Rapport

Règlement hors cour, 185

Respect de la vie privée

Voir Vie privée

— S —

Saisie d'informations

À partir d'un ordinateur, 101-103

Cadre juridique des technologies de l'information, 101

Copie d'un document, 102

Fiabilité d'un courriel, 103

Informations confidentielles, 103

Intégrité d'un document, 101, 102

Législation et jurisprudence française, 102

Mesures de sécurité pour protéger le document, 102

Recherches par mots clés, 103

Informations personnelles, 92-96

Cas vécu, 95, 96

Exemple puisé dans le cadre d'une enquête sur des présumés détournements de fonds, 92, 93

Législations française, canadienne et québécoise en matière de protection de la vie privée, 93, 94

Schéma de Ponzi, 1, 38

Silence

Voir Entrevue

Sources d'information, 73-81

Chaîne de possession, 78-81

Guides et normes, 74

Informations documentaires, 76-78

Primauté de la substance sur la forme de l'information, 75, 76

Système juridique français

Cadre d'exercice, 6, 7

- Division en deux branches, 213
 - Document électronique, 102
 - Entretien ou audition, 118, 214, 215
 - Guides et normes, 8, 24-26, 30, 31
 - Plan de travail, 52
 - Pratiques frauduleuses
 - Qualifications, 11
 - Rapport, 214
 - Curriculum vitae, 182
 - Saisie d'informations
 - Droit à la vie privée, 93
 - Saisie d'informations à partir d'un ordinateur, 102
 - Témoignage, 185, 186, 190, 207, 213-216
 - Contre-interrogatoire, 207
 - Interrogatoire, 207
 - Intervention au tribunal de l'investigateur privé, 215, 216
 - Investigateur désigné par une juridiction, 213-215
 - Préparation, 190
 - Présentation PowerPoint, 190
 - Témoin expert
 - Indépendance, 195
 - Reconnaissance du statut d'expert, 205
- T —
- Témoignage**, 185-222
 - Chronologie, 204-213
 - Arrivée au palais de justice, 204
 - Comportement du témoin expert en contre-interrogatoire, 211
 - Contre-interrogatoire, 207-211
 - Curriculum vitae, 205, 206
 - Installation dans l'espace réservé, 204
 - Interrogatoire, 206, 207
 - Objectifs de l'avocat lors du contre-interrogatoire, 207, 208
 - Objections, 213
 - Présentation des compétences, 205
 - Réaction aux pièges, 212
 - Reconnaissance des parties adverses, 206
 - Reconnaissance du statut d'expert, 205, 206
 - Regard, 212, 213
 - Réponses, 211, 212
 - Techniques de l'avocat pendant un contre-interrogatoire, 208-210
 - Matière civile, criminelle ou pénale, 185
 - Préparation, 186-193
 - Aspect visuel, 189-191
 - Choix de l'expert, 186, 187
 - Dossier *Lambert c. Quirion*, 187, 191, 193
 - Dossier *Norboung*, 186, 187, 189, 191, 192
 - Éclaircissements nécessaires, 188-191
 - Erreurs, omissions ou contradictions (addendum), 192
 - Étapes principales, 187
 - Plan, 192-194
 - Points névralgiques du rapport, 187, 188
 - Présentation PowerPoint, 189-191
 - Questions difficiles, 191, 192

- Système judiciaire français, 185, 186, 190, 207, 213-216
 - Intervention au tribunal de l'investigateur privé, 215, 216
 - Investigateur désigné par une juridiction, 213-215
 - Types de tribunaux, 185
- Voir aussi* **Témoign expert**
- Témoign expert**
 - Comportement, 194-204
 - Accès aux documents, 202
 - Attitude générale, 197-199
 - Calme et professionnalisme, 198
 - Champ de compétence, 196
 - Consultation des documents, 202
 - Correction des erreurs, 202
 - Débit de paroles, 201
 - Disponibilité, 197
 - Explications des hypothèses, 196
 - Gestion du stress, 198, 199
 - Guides et normes, 194-196
 - Indépendance et impartialité, 195, 198
 - Interaction avec le juge, 201, 202
 - Interaction avec les avocats, 202-204
 - Jargon du métier, 199
 - Lecture et transcription, 203
 - Limitations de l'enquête, 197
 - Niveau de langage, 199-201
 - Patience envers le juge et les procureurs, 198
 - Phrases courtes, 201
 - Ponctualité, 197
 - Précisions, 203
 - Réserve, 198
 - Respect envers toutes les parties, 198
 - Rôle du défenseur d'intérêts, 196, 197
 - Tenue vestimentaire, 199
 - Vocabulaire sophistiqué (exemple), 200
 - Crédibilité, 188, 192, 194, 202, 206, 207
 - Curriculum vitae, 205, 206
 - Expert unique, 216-222
 - Avis de la date et du lieu des opérations, 218
 - Avocat de l'expert unique, 221, 222
 - Considérations de base, 217-220
 - Contestation des travaux réalisés, 219, 220
 - Contre-interrogatoire, 222
 - Dossier *Lambert c. Quirion*, 220, 222
 - Échanges avec le juge, 220
 - Échanges avec les parties, 220, 221
 - Échanges avec les tiers, 221
 - Extraits du Code de procédure civile, 216-218
 - Honoraires, 218, 219
 - Impartialité et objectivité, 216, 217, 221
 - Limitations de l'enquête, 221
 - Nomination, 217, 218
 - Notes sténographiques, 220
 - Phénomène relativement récent, 216
 - Pouvoirs de l'expert unique, 218

Rapport, 218, 222
Registre des rencontres, 221
Remplacement, 220
Opinion, 181
Reconnaissance du statut d'expert,
205, 206

Voir aussi **Rapport, Témoignage**

Tenue vestimentaire
Témoign expert, 199

Traçabilité
Voir **Chaîne de possession**

Travail de tiers
Voir **Utilisation du travail de tiers**

Triangle de la fraude, 22

Type de questions
Voir **Entrevue**

— U —

**Utilisation de bases de données
publiques**, 100, 101
*Guide Forensic Accounting – Fraud
Investigations Practice Aid 07-
01 de l'AICPA*, 101

Utilisation du travail de tiers,
98-100
Dossier *Lambert c. Quirion*, 99
Guides et normes, 98-100

— V —

Vie privée
Admissibilité de la preuve, 81
Saisie d'informations personnelles,
92-94, 102

Vincent Lacroix
Voir **Dossier Norbourg**

Voix
Voir **Entrevue**